



Rapport  
Développement  
Durable





## Édito

**Alain Anziani**

Maire de Mérignac

*Chères Mérignacaises, chers Mérignacais,*

*Le changement climatique fait aujourd'hui l'objet d'un consensus scientifique international. Pourtant, la dernière conférence mondiale de lutte contre le dérèglement climatique - la COP 29 - a échoué à dégager un accord commun quant aux mesures pour y faire face. Nous sommes parfois tentés de baisser les bras et de penser que nos actions individuelles, et même collectives à l'échelle d'une ville comme Mérignac, ne sont pas à la hauteur des enjeux. Nos efforts sont pourtant essentiels. Ce nouveau rapport, qui retrace l'ensemble des actions et initiatives de notre collectivité en 2024, le démontre.*

*Des projets ambitieux aboutissent, comme le réseau de chaleur urbain du centre-ville, la poursuite de notre plan de sobriété énergétique et la rénovation thermique de nombreux bâtiments. À l'automne, les premières récoltes de la Ferme des chênes de Chemin-Long ont commencé à alimenter les cuisines de nos crèches municipales et le maraîcher pourra démarrer la vente directe à la ferme dès la fin d'année.*

*À côté de ces grands projets structurants, nous avons renforcé les actions de proximité pour faciliter votre quotidien, vous proposer des solutions accessibles, vertueuses pour l'environnement comme pour votre pouvoir d'achat. Nos équipes d'animation de la transition écologique incarnent cette écologie positive et soucieuse de ne laisser personne sur le bord du chemin.*

*Les actions de sensibilisation, participatives et ludiques, sont aussi essentielles à l'engagement du plus grand nombre pour relever le défi environnemental. Le succès de la première édition de la Fête de la nature nous a convaincus de reconduire cet événement familial chaque année.*

*Enfin, j'ai proposé à l'automne 2024 un grand projet pour les 6 années à venir, « Continuons Mérignac Ville Verte ». Pour adapter notre ville au réchauffement climatique, pour développer des espaces de respiration et de nature dans chaque quartier, en veillant à toujours à vous associer à l'amélioration de votre cadre de vie.*

*Nous pouvons limiter notre impact sur la planète sans négliger les solidarités indispensables pour que la crise climatique ne se double pas d'une crise sociale. C'est le chemin que poursuit Mérignac.*

Bien à vous,

## Sommaire

### PAGE 04 Le développement durable à Mérignac



Nos modes de vie actuels et le fonctionnement de notre économie produisent des déséquilibres à court, moyen et long terme, qui remettent en cause les principes de développement durable. Qualité de vie, emploi, biodiversité, santé, justice sociale... Comment Mérignac se positionne-t-elle dans cette transition écologique ? Quel est le sens et le poids de cette action ?

### PAGE 08 Une écologie pour tous



A Mérignac, la dimension collaborative et solidaire fait pleinement partie des pratiques pour mener la transition écologique de la Ville en profondeur et pour continuer d'améliorer le cadre de vie. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! Les habitants sont prêts pour les changements à opérer et en sont même souvent à l'initiative.

### PAGE 12 Climat et énergie



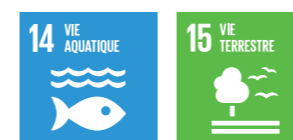
Dans un contexte mondial très marqué par les fluctuations du coût de l'énergie, la Ville amplifie sa mission environnementale et la nécessité de faire des économies. Elle poursuit son plan de sobriété, maintient ses chantiers structurants, en engage de nouveaux sans perdre de vue l'ambition d'une métropole plus autonome en énergie.

### PAGE 14 Mobilité



Apaiser la circulation, concilier les différents usages, offrir un air plus respirable... Bordeaux Métropole s'est engagée dans une politique ambitieuse en faveur des mobilités douces et durables en encourageant la pratique du vélo, de la marche et l'utilisation des transports en commun sur son territoire. Deuxième commune la plus étendue de la Métropole, Mérignac tient un rôle important dans cette démarche.

### PAGE 18 Biodiversité et usage des sols



Après avoir longtemps occupé une place périphérique dans l'aménagement des villes, elle redevient aujourd'hui plus que jamais centrale. A Mérignac, la nature propose des zones de loisirs et de ressourcement aux habitants, contribue au rafraîchissement des zones urbanisées, permet de protéger la biodiversité, produit parfois des ressources alimentaires.

### PAGE 27 Gestion des ressources

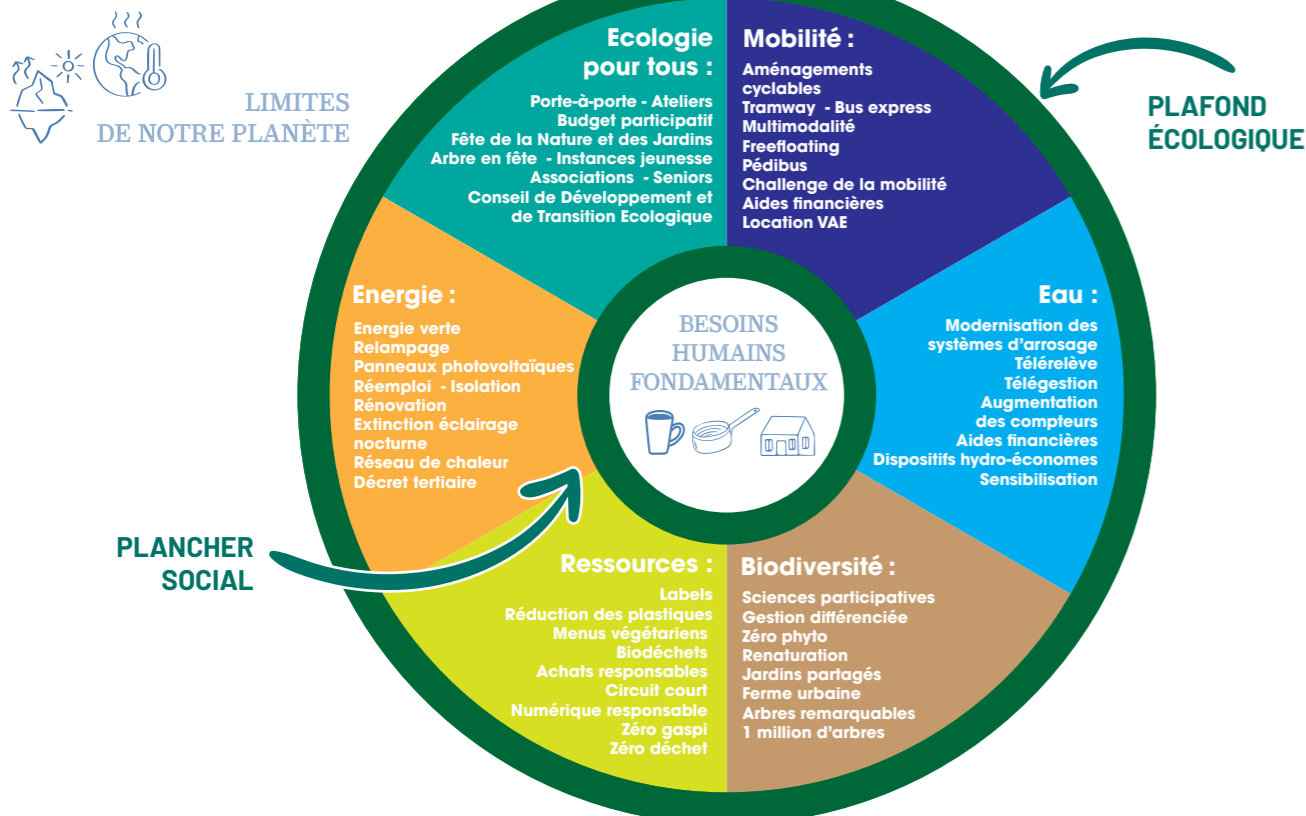


A Mérignac, la réduction de la production de déchets, les économies d'eau, la lutte contre le gaspillage alimentaire font partie des principaux leviers pour réduire les pollutions et préserver nos ressources.

# Le développement durable à Mérignac

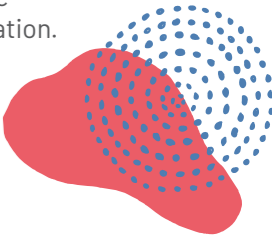
En 2003, Mérignac est pionnière en Gironde avec son Agenda 21. La démarche est nouvelle à l'échelon communal, le concept de développement durable est en plein essor et la Ville s'engage dans ce mouvement de fond avec un poste dédié à la gestion de cet outil de pilotage global qu'est l'Agenda 21. Progressivement, la prise en compte des enjeux de développement durable se traduit dans les pratiques quotidiennes de la Ville grâce à trois plans d'actions successifs lancés en 2006, 2011 et 2017. Cette vision globale basée sur l'équilibre entre

les piliers environnementaux, sociaux et économiques est désormais largement intégrée dans le pilotage de l'action de la Ville. L'urgence climatique et la protection de la nature étant des enjeux majeurs, la feuille de route du mandat actuel a donné un nouveau cap en accélérant les projets en matière de transition écologique et solidaire et en renforçant progressivement les moyens dédiés à l'animation de ces actions.



# Focus sur la Vie Associative

Avec 630 associations référencées sur son territoire, 15 000 bénévoles estimés et 5 millions d'euros de subventions annuelles, Mérignac est fière de son tissu associatif et soutien ce dernier avec détermination.



650 associations

15 000 bénévoles

5 millions d'euros de subventions

Dans la continuité des rencontres de la vie associative 2022 sur l'utilité sociale, un travail collaboratif « Agenda 2030 Associations » a été lancé lors des Rencontres de la Vie Associative des 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre dernier 2023.

L'objectif est de disposer à Mérignac d'un référentiel élaboré par et pour les associations autour des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'agenda 2030.

Ceréférentiel pour vocation de favoriser la collaboration entre les associations, de partager les meilleures pratiques, d'identifier les problèmes communs, de renforcer les capacités des acteurs associatifs etc. Il doit permettre aux associations de prendre conscience de leur valeur ajoutée sur le territoire mérignacais, la mettre en avant et d'en faire un levier de mobilisation de bénévoles.

Des discussions globales autour des enjeux, des défis et des opportunités auxquels sont confrontés les acteurs du monde associatif se sont tenues et des ateliers autour des objectifs de développement durable se sont déroulés lors du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Livré en octobre 2024, le référentiel sera ensuite présenté en Conseil Local de la Vie Associative. 3 actions prioritaires ont d'ores et déjà été identifiées pour le territoire pour chaque ODD.

Cet engagement se manifeste également par des actions concrètes. En février, le service Vie Associative a proposé un atelier Fresque du climat dédié exclusivement aux bénévoles des associations. En septembre, le forum des associations a travaillé à la réduction des déchets produits au cours de la journée, notamment par l'offre de restauration.



# Focus sur le Conseil de Développement et de Transition Ecologique

Plusieurs instances participatives représentent les Mérignacais : Voix des Aînés pour les séniors, Impact pour les jeunes, Conseil Municipal des Enfants pour les écoliers, un atelier et un conseil pour chacun des 10 quartiers. L'écologie a également ses représentants : le Conseil de Développement et de Transition Ecologique (CDTE). Il se compose de 60 membres : 20 issus des conseils de quartier, 20 désignés par le Maire comme personnes qualifiées, 20 tirés au sort sur les listes électorales. Ce CDTE est un organisme consultatif, force de proposition dans tous les domaines de la vie de la commune. Il a publié en 2024 son premier rapport.

## Le CDTE a travaillé autour de deux thèmes principaux :

- Mérignac : avançons vers l'autonomie énergétique
- Mérignac demain, la ville de toutes les proximités

## le rapport du CDTE c'est quoi



25  
ateliers

7  
interventions et interviews

20  
réunions

20 pages  
de propositions pour l'avenir

En première partie, le CDTE a travaillé sur le thème de l'énergie et de l'autonomie énergétique. Après un rapide constat des consommations françaises et locales, une attention est portée à la réglementation. Puis des propositions sont formulées pour une ville plus verte, par le biais d'installations vertueuses, ingénieuses, tournées vers le solaire.

Des préconisations sont également faites concernant les transports, le nécessaire partage des espaces, les alternatives à l'autosolisme et les pistes pour une meilleure cohabitation des différents modes de transports. Enfin, le rapport s'intéresse au développement du territoire, ses commerces, son offre culturelle, la qualité de vie et le vivre-ensemble. Là encore, les objectifs suivent le constat. Dans chaque chapitre, plusieurs propositions sont formulées, parfois avec différents niveaux de faisabilité : accessible, inventive, ultime.



## 3 questions à Denis ABRAND, vice-président du Conseil de Développement et de Transition Ecologique

### Quelle a été votre méthode de travail en lien avec les services de la ville pour la construction de votre premier rapport ?

Nous nous sommes réunis tous les mois pendant deux ans et demi afin de travailler sur les sujets de l'autonomie énergétique et de la proximité. Grâce au travail de Laure Clerteau Juge, chargée de mission démocratie participative, nous avons pu rencontrer l'élu Bastien Rivières, des techniciens des services de la Ville et de Bordeaux Métropole et des intervenants extérieurs : Alec, CREAQ, H<sup>2</sup> Vallée, Solévent...

### Que vous ont apporté toutes ces rencontres ?

Tous ces acteurs nous ont permis de monter en connaissance, de croiser leurs analyses d'experts avec les expériences très diverses et la pratique citoyenne des membres du CDTE. Nous avons également traité beaucoup de données sur le volet Energie et exploité une riche bibliographie sur le volet Proximité.

### Selon vous, quels sont les sujets parmi ceux traités dans votre rapport sur lesquels la Ville devrait encore accélérer ?

Sur l'énergie, les priorités sont de communiquer sur la sobriété et l'efficacité, et d'être plus proactif et incitatif pour accélérer la production solaire en favorisant l'autoconsommation.

Pour le volet transport, il s'agirait d'harmoniser les modes de déplacement et de mettre plus en avant l'argument du temps de déplacement effectif. Il s'agit également de lutter contre la barrière psychologique du risque en améliorant la sécurisation et les qualités d'usage des infrastructures (aménagement cyclables et trottoirs).

Pour le thème de la « proximité », il faut redynamiser la vie de quartier par la dynamique commerciale et pourquoi pas des commerces multiservices. Ajoutons les dispositifs proposés : Véhicule d'Idées, d'Echanges Nomade et Solidaire (VIENS), appli et tiers-lieux, pour favoriser le lien social, fondateur du vivre ensemble. Les Mérignacaises et Mérignacais se retrouveront pleinement dans la maxime « une proximité heureuse pour une urbanité vivante » de l'urbaniste Carlos Moreno.

# Une écologie pour tous

A Mérignac, la dimension collaborative et solidaire fait pleinement partie des pratiques pour mener la transition écologique de la Ville en profondeur et pour continuer d'améliorer le cadre de vie. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! Aussi, cette mutation ne s'envisage pas sans l'adhésion des habitants. De nombreuses animations sur tous les thèmes leur sont destinées. Les Mérignacais sont prêts pour les changements et mieux, ils en sont souvent à l'initiative !

## Porte-à-porte : l'heure du bilan

Après un an de sensibilisation et d'accompagnement des habitants à domicile, les résultats de ce projet-test d'un an sont positifs : les Mérignacais ont réservé un accueil très favorable aux cinq animatrices et se sont engagés massivement pour progresser dans leur démarche de transition écologique.

1012  
foyers sensibilisés

1995  
écogestes acceptés

1854  
écogestes réussis

957  
accompagnements téléphoniques grâce à 6 000 appels

9 personnes sur 10 acceptent de participer après avoir été sollicitées

## Ecologie pratique

En septembre à Capeyron et en mars à Arlac, l'équipe d'animation a mené auprès des habitants des ateliers d'écologie pratique. Après avoir sensibilisé les habitants en porte-à-porte sur l'intérêt de pratiquer des écogestes au quotidien, l'équipe a accueilli près de 200 personnes au sein des maisons de quartier pour des animations autour de la réduction des déchets, de l'énergie, de l'alimentation et de l'intérêt de faire soi-même certains produits de base. L'animation a ensuite été répétée sous un format plus restreint pour une dizaine de bénéficiaires du Relais des aidants.

## Budget participatif

Parmi les projets lauréats des Budgets Participatif 2021 et 2023, plusieurs contribuent directement à la transition écologique de la Ville.

En septembre, un des projets a vu le jour : une matinée d'animations autour du Zéro déchet et du recyclage s'est tenue à l'occasion du marché d'Arlac. Ramassage de déchets, sensibilisation au réemploi ou au compostage et associations spécialisées ont accueilli une centaine de personnes.





### L'arbre en fête

Ayant pour thème « l'arbre nourricier », la troisième édition de la Semaine de l'arbre permettait d'assister à un ciné-débat sur la place de l'arbre et l'alimentation dans la ville de demain, de participer à une fresque de la biodiversité, des balades naturalistes ou des ateliers autour du bois. Une centaine de personnes a profité des animations tandis que 450 arbres fruitiers ont été distribués aux habitants pour contribuer à verdir la commune depuis leur jardin. Parallèlement, plus de 600 élèves ont bénéficié d'une animation offerte par Bordeaux Métropole sur le thème de l'arbre, tandis que l'équipe d'animation méridionale a proposé à une trentaine d'enfants du périscolaire de Rosa Bonheur des jeux sur le même thème.

### Initiative d'habitants

Le domaine de Fantaisie a accueilli en octobre la journée « des arbres et de l'eau ». Conférence sur les arbres, stands autour de la biodiversité... 200 personnes ont profité de cet événement impulsé par les membres du conseil de quartier des Eyquems.



### Fête de la Nature

Le 25 mai, la Ville organisait sa première Fête de la Nature et des Jardins. Une journée d'animations autour de la nature et des thèmes périphériques comme l'alimentation et la réduction des déchets. A travers plus d'une vingtaine de stands, les visiteurs ont appris à favoriser la biodiversité dans leur jardin, découvert les bonnes pratiques pour composter, fabriqué une bombe à graines, acheté des plantes aromatiques, semé des tomates cerises ou encore découvert les arbres remarquables de la Ville. C'était également l'occasion pour les habitants de donner leur avis sur la gestion du bassin versant du Peugue rassemblant le Peugue, les Ontines et la Devèze. Concertation, initiations, ateliers, spectacle... c'est un beau succès pour cette première édition qui a accueilli plus de 3 000 personnes !



### Quand la jeunesse s'intéresse

Les écoliers ont bénéficié d'un projet avec la ferme pédagogique. Quatre classes, soit une centaine d'enfants de 7 à 9 ans ont parlé alimentation et potager lors d'un cycle d'animation à la ferme. Le concours de dessin final a été présenté lors de la Fête de la Nature. En plus de la centaine ayant suivi ce projet, c'est plus de 2500 élèves qui ont visité la ferme au cours de l'année scolaire 2023-2024. La ferme a également accueilli 316 enfants de moins de 3 ans et plus de 600 personnes en situation de handicap, tous âges confondus.



Les adolescents se sont mobilisés aussi. Par le biais de l'instance représentative des 11-30 ans, l'Impact, ils ont proposé un projet intergénérationnel autour des déchets et de la consommation. Atelier de sensibilisation, exposition sur l'impact carbone des objets du quotidien et balade propreté ont rassemblé lors d'une après-midi une vingtaine d'habitants jeunes... et moins jeunes ! De leur côté, les collégiens des Eyquems ont participé au programme Make it better : un échange international avec des élèves portugais, polonais et espagnols pour dresser un constat du changement climatique dans différents milieux naturels de la région : Bordeaux, Arcachon, Gavarnie... D'autres pays du programme travaillent eux sur la biodiversité ou l'énergie. Un film sera présenté dans les pays partenaires à l'issue du projet.

### Les seniors aussi

Présentation du dispositif d'animation en porte-à-porte et des possibilités offertes par l'équipe d'animation, ateliers nichoirs dédiés, test en avant-première du parcours des arbres remarquables : les animations proposées par la Ville ont été régulièrement déclinées pour les seniors.

### Du zéro déchet d'urgence

Le CCAS a proposé à des femmes victimes de violence de fabriquer elles-mêmes leur kit d'hygiène composé de savon, dentifrice et déodorant solides. Ces ateliers ont permis de réaliser une sensibilisation auprès d'une vingtaine d'entre elles sur les enjeux environnementaux (composition des produits, réduction des déchets).



# Énergie

Mérignac s'engage pour réduire sa consommation d'énergie mais aussi pour une consommation décarbonée. Instauré fin 2022, le plan de sobriété donne à voir des premiers résultats encourageants tandis que les projets pour une énergie plus verte se multiplient.

## Eclairer moins, éclairer mieux

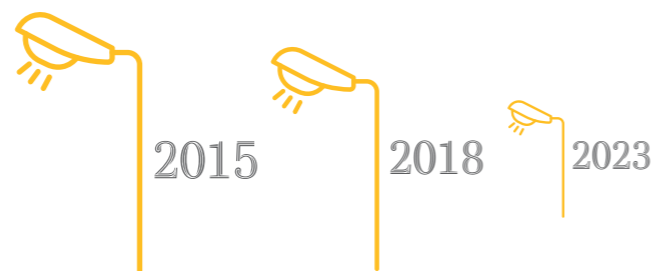
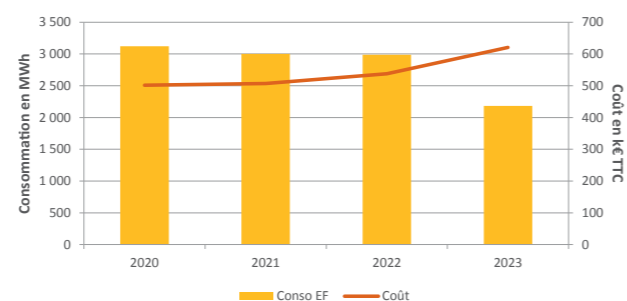
L'effort se poursuit grâce au plan de modernisation renforcé afin de convertir 100% des 11 000 points lumineux en LED d'ici fin 2026, divisant ainsi leur consommation par deux. 1300 points les plus énergivores avaient déjà été remplacés durant l'hiver 2022-2023. Courant 2023, c'est 2650 autres lanternes qui ont été changées, portant à 53% le nombre de candélabres équipés en LED. En complément, une partie du réseau est dotée de dispositifs dits communicants, qui permettent une adaptation fine de la puissance de chaque point lumineux, toujours pour optimiser la consommation. Ces derniers peuvent être rallumés à pleine puissance à distance en cas de circonstances exceptionnelles.



L'élargissement de deux heures de la plage d'extinction nocturne de l'éclairage public courant 2023 a contribué également aux économies d'énergie estimées à 27 % entre 2022 et 2023.

Les équipements sportifs de plein air s'inscrivent dans la continuité de cette démarche. Le relampage de plusieurs équipements (au Burck et à Brettes) a été entamé, comme l'amélioration de certains équipements existants (minuteriers, réglages...).

Evolution des consommations et des coûts ECLAIRAGE PUBLIC



Lors de l'hiver 2022-2023, les enseignes lumineuses et bâtiments de 2000 commerçants et entreprises avaient fait l'objet de contrôles nocturnes suite à un courrier de sensibilisation au respect de la réglementation en matière d'extinction. 10 % des structures avaient fait l'objet d'un rappel à l'ordre. L'opération a été renouvelée au printemps 2024. Il ne restait plus que 4 % d'enseignes en non-conformité. Parmi elles, deux tiers étaient des nouvelles enseignes.

## Une baisse des consommations au sein des bâtiments

Outre la sensibilisation des usagers, la diminution de la consommation d'énergie passe par des équipements techniques plus performants mais aussi une meilleure isolation des installations. Engagée sur les deux terrains, la Ville réalise des efforts importants, notamment pour ses bâtiments scolaires, nombreux sur le territoire. Pour l'année 2023, Mérignac est fière d'afficher une baisse de 13% de la consommation énergétique par rapport à la moyenne de la période 2017-2019. Ces chiffres ne sont pas le seul résultat d'un hiver 2023-2024 doux : cette baisse est calculée avec une correction climatique, c'est-à-dire en considérant un hiver identique (correction Degrés Jours Unifiés). Couplé à la rénovation de nos bâtiments, le plan de sobriété a porté ses fruits : campagne de sensibilisation aux usagers, baisse des températures de consigne, travaux de performance énergétique... Les usagers n'ont pas rencontré de baisse de confort tandis que les consommations ont globalement diminué. Ces résultats encourageants seront à confirmer pour l'hiver 2024-2025. Si la baisse globale est vérifiée, elle sera d'autant plus remarquable que le patrimoine bâti, lui, augmente.

## Rénover l'existant

Le Dispositif Éco Énergie Tertiaire dit « décret tertiaire », impose une réduction des consommations énergétiques progressive pour les bâtiments tertiaires de plus de 1 000m<sup>2</sup>. Cette nouvelle réglementation vise à économiser 60% d'énergie finale dans ces bâtiments à l'horizon 2050. A Mérignac, ce sont 85 500m<sup>2</sup> qui sont concernés, soit 64% de la consommation totale des équipements de la Ville. Mérignac s'y conforme en ayant déclaré sur la plateforme OPERAT tous les bâtiments concernés et en déployant une stratégie de rénovation de son patrimoine afin d'atteindre les objectifs fixés. Une dizaine de chaufferies de différents équipements (sportifs, scolaires, culturels) ont été modernisées entre 2022 et 2023 avec des chaudières à condensation. Deux autres chaufferies sont programmées en 2024/2025 (écoles Anatole France et Pont-de-Madame) et un inventaire du matériel de chauffage-ventilation-climatisation a été réalisé pour planifier le renouvellement à moyen terme. Dans les bâtiments de l'Hôtel de ville, les émetteurs de chaleur et de froid ont été changés afin de garantir un usage plus performant.

La rénovation énergétique est désormais au cœur de chaque chantier sur le territoire. 2024 a vu la poursuite des études pour l'école Joséphine Baker et la salle polyvalente du centre-ville (ancienne CPAM), l'atelier des



Arts, la crèche Croqu'île ou la toiture du Pin Galant. Le démarrage de travaux sur ces sites est échelonné entre juin 2024 et début 2025.

Une attention particulière est apportée aux écoles. Les projets de rénovation énergétique s'intègrent dans une démarche plus générale d'amélioration du cadre pour les usagers. Les écoles Oscar Auriac, Jules Ferry et Jean Macé sont actuellement à l'étude pour bénéficier d'une rénovation énergétique mais aussi d'une restructuration générale, d'un redimensionnement plus adapté aux capacités d'accueil et d'une cour végétalisée. L'analyse croisée confort thermique-inclusion-usages des cours d'écoles a été achevée début 2023 et a donné lieu à un ensemble de recommandations et de propositions pour la transformation des cours. Sur cette base, les travaux ont été engagés au cours de l'été 2023 à l'école Jean Jaurès 2, et les plantations effectuées à l'automne. Dans la continuité, un travail d'analyse des besoins avec les acteurs de l'école élémentaire Anatole France s'est déroulé sur l'année 2023-2024. Les travaux commenceront été 2025.

## Produire de l'énergie

Engagé en 2020, le plan photovoltaïque poursuit son développement. Les installations permettent l'auto-consommation tantôt individuelle, tantôt collective.

En 2024, la Ville a voté la signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public pour 30 ans sur la toiture du groupe scolaire Edouard Herriot : des panneaux photovoltaïques vont être installés sur les 1900m<sup>2</sup>. Cette mise à disposition du toit au profit de la société citoyenne Solevent est une première et permet aux citoyens d'investir dans les énergies renouvelables. Des travaux de renforcement des charpentes et de réfection des couvertures seront planifiés en 2025 et 2026. Ces panneaux permettront à terme une puissance installée de 100kWce qui produira l'électricité équivalente à la consommation de 60 logements.



La consommation actuelle des bâtiments municipaux s'élève à 4648 MWh. Mérignac s'est fixé un objectif ambitieux de 20% de production d'énergie renouvelable en 2026. A ce jour, 9.3% de la consommation électrique est produite par le photovoltaïque grâce à des panneaux sur 8 équipements municipaux comme la Maison des Habitants de la Glacière. Des opérations sont en cours au relais des solidarités, la Maison des Habitants de Beaudésert et à l'école des Bosquets. D'autres sites

enfin pourraient faire l'objet d'études : les écoles Oscar Auriac, Marcelin Berthelot, Bourran, Jean Macé, les gymnases Chemin Long et Léo Lagrange. Ainsi, à court terme (2024-2025), ce seraient 162kWc supplémentaires qui seraient produits.

Le réseau de chaleur urbain du centre-ville (RCU) développé par Mixener sous Maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole a permis le raccordement du gymnase Robert Brettes, de ses tribunes, du roller stadium et de la Maison des Associations en octobre 2023, suivi de l'Hôtel de ville en novembre. Le Pin Galant bénéficie du réseau de chaleur depuis novembre 2024. A plus long terme, les écoles Jean Jaurès, Jules Ferry et la médiathèque seront également chauffées par cette chaudière biomasse alimentée par des plaquettes de bois issues essentiellement de forêts locales gérées durablement. Une visite a été organisée pour les agents afin de leur faire découvrir ce nouvel équipement. A la fin de l'hiver 2023-2024, les premiers retours étaient encourageants : les habitants ont enregistré en moyenne une baisse de 15% sur leur facture d'énergie au cours de la première année.



## Zone d'Accélération des Energies Renouvelables

Dans le cadre de la loi dite « d'accélération de la production d'énergies renouvelables », la Ville a identifié et voté en Conseil Municipal des zones d'accélération favorables à l'accueil de projets d'énergies renouvelables. Concernant l'énergie solaire, les centrales solaires au sol dans les espaces péri-urbains non artificialisés ne sont pas jugées prioritaires au regard des enjeux de biodiversité et d'adaptation au réchauffement climatique. Il est ainsi proposé de prioriser le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les toitures et les parkings. Les projets connus d'aménagement photovoltaïque sur toiture de bâtiments existants ou futurs sont cartographiés ainsi que par extension l'ensemble des toitures des bâtiments actuels. En effet, ces derniers sont considérés comme pouvant tous potentiellement accueillir des panneaux photovoltaïques du fait de notre ensoleillement. La faisabilité technique (orientation, ombrage...) et la pertinence écologique ou économique de chaque projet dépendent de facteurs qu'il n'était pas possible d'analyser au cas par cas. La ville fait donc un choix maximaliste incitant tous les propriétaires de bâtiment à se poser la question et ainsi à favoriser une accélération de production d'énergie renouvelable massive.

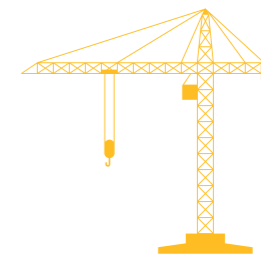


Concernant les ombrières photovoltaïques sur les aires de stationnement, une analyse a été faite sur toutes celles de plus de 1500 m<sup>2</sup>. Ont été retirées des zones d'accélération : les aires de stationnement présentant un patrimoine arboré et celles incluses dans des zones de projet avec des mutations potentielles (logement, espaces verts, développement économique).

Bordeaux Métropole a fourni des éléments permettant de définir également des zones d'accélération pour la géothermie et le chauffage biomasse. Ces éléments étudient la faisabilité de réseaux de chaleur en fonction de l'importance des besoins et des potentialités du sous-sol, notamment pour la géothermie profonde. Les projets en cours de déploiement ont été cartographiés (Mérignac centre et OIM Bordeaux Aéroport), ainsi que les zones de futurs projets potentiels.

## Bien penser le neuf

Les consommations énergétiques et le confort des usagers sont désormais des critères primordiaux lorsqu'une construction est envisagée sur le territoire. Deux grands projets viendront confirmer cette démarche à moyen terme. La rénovation de la salle du Krakatoa accordera une place majeure à l'optimisation énergétique avec des objectifs de performance élevés ainsi qu'un volet de réemploi in situ des matériaux de la salle actuelle. Le projet est désormais connu, les travaux débuteront début 2025. Par ailleurs, des objectifs chiffrés ont été fixés pour le nouveau gymnase Léo Lagrange : ils concernent la luminosité (lumière naturelle favorisée), le confort acoustique et thermique, la consommation d'énergie et le recours à des matériaux de réemploi



et bio ou géo-sourcés. Un parking perméable et un îlot de fraîcheur viendront compléter l'ensemble. Une attention particulière sera portée au réemploi : 4 containers de matériaux issus de la déconstruction de l'ancien stade nautique Jean Badet seront mis à disposition de ce chantier en particulier.



## Consommer mieux

Pour se fournir en électricité, il est possible d'acheter de l'énergie dite « verte » car d'origine renouvelable avec un système de garantie d'origine. Les garanties d'origine sont soit européennes, soit locales. Dans ce dernier cas, on parle de « Haute valeur environnementale » (HVE). Pour le gaz, il est également possible d'avoir des contrats avec garantie d'origine pour favoriser l'injection de biogaz dans les réseaux, avec la même distinction entre des garanties d'origines : européennes ou locales (HVE).

La Ville réfléchit dès à présent à ses achats de gaz et d'électricité pour la période 2026-2028. L'objectif ? Faire évoluer les consommations de façon encore plus vertueuse, c'est-à-dire réduire l'empreinte carbone de la consommation énergétique tout en favorisant la production d'énergie locale.

### • Le gaz

A ce jour, 29% des consommations de gaz sont garanties d'origine européenne. La nouvelle stratégie d'achats permettra d'alimenter certains bâtiments en gaz HVE, plus vertueux encore. Sera concerné le patrimoine neuf, le patrimoine récent ou entièrement rénové. Le gaz garanti d'origine sera réservé au patrimoine partiellement isolé ou avec un système énergétique rénové. Enfin, le reste des bâtiments bénéficiera du gaz classique. Avec cette réorientation, 25% des consommations de gaz ville seront garanties d'origine et 30% en HVE.

### • L'électricité

Actuellement, 15% des consommations électriques sont garanties d'origine européenne et 39% en HVE. La démarche va encore plus loin que pour le gaz : une énergie HVE sera retenue pour le patrimoine neuf, récent et les bâtiments partiellement isolés ou fonctionnant avec des énergies renouvelables. L'électricité classique (issue du mixte national) alimentera le reste des bâtiments.

Avec cette réorientation, 25% des consommations de gaz ville seront garanties d'origine européenne 30% en HVE tandis que 43% des consommations électriques seront en HVE afin de participer au développement de la production locale d'énergies renouvelables.

## Les entreprises en réseau

Avec la Zone d'Intégration des Réseaux Intelligents (ZIRI), le secteur économique de Mérignac-Le Haillan optimise son activité dans le domaine de la mobilité, des déchets, de l'énergie et des services. Les entreprises engagées peuvent promouvoir le covoiturage entre leurs collaborateurs, grouper leurs achats d'énergie verte, recruter un même prestataire pour gérer leurs déchets industriels ou encore récupérer les déchets d'une entreprise voisine pour les valoriser. Cette mutualisation permet d'optimiser les déplacements et rationaliser les coûts. Quand écologie rime avec économie : en 2023, ZIRI a permis à ses adhérents d'économiser 145 000€.

## Les habitants aussi

En dehors des projets sur le patrimoine bâti portés par la Ville, des initiatives fleurissent sur le territoire, impulsées par d'autres services municipaux comme par des collectifs divers.

Depuis 2022, des ateliers de la Fresque du climat sont organisés à la médiathèque. Ainsi, chaque année, près de cent participants sont sensibilisés aux enjeux du changement climatique. Un format qui plaît, et se décline désormais sur d'autres thèmes comme la biodiversité ou le numérique. À l'automne 2024, de nouvelles thématiques seront abordées comme l'économie circulaire, ou encore des ateliers complémentaires pour ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances et leurs moyens d'action. En octobre 2023, la médiathèque a également organisé un atelier d'écriture pour 10 personnes sur le thème de l'exploration des paysages en mutation climatique, en partenariat avec la Maison de la poésie de Bordeaux.

Le collectif Veilleurs d'énergie, rassemblant divers acteurs (habitants, associations), encadré par l'association Arts et Loisirs d'Arlac, s'est réuni à plusieurs reprises pour imaginer des actions d'éducation à l'environnement à destination des Mérignacais : atelier sur l'énergie au Burck ou sensibilisation à la consommation énergétique à Arlac, ces ateliers ont touché au total plus d'une soixantaine de participants.



## 3 questions à Declan Owens,



**animateur bénévole d'ateliers Fresque du climat et Fresque de la biodiversité à Mérignac.**

**Vous donnez régulièrement de votre temps pour informer et sensibiliser les Mérignacais sur les enjeux climatiques et de biodiversité. Sentez-vous un intérêt grandissant pour ces sujets ?**

Sur cette question, la réponse est claire : c'est oui ! Cela fait deux ans que je mène des actions de sensibilisation, et il y a une nette progression des sujets environnementaux dans les débats. Il y a deux ans, beaucoup de gens n'étaient que peu conscients des enjeux, des risques et du travail qu'il reste à faire. Ils étaient aussi très peu conscients des co-bénéfices qu'apporte cette transition sur des sujets comme la santé ou la résilience économique.

**Ils sont plus sensibilisés... Pour autant, les gens sont-ils prêts à s'engager ?**

Aujourd'hui, le dépassement de certaines frontières planétaires n'est plus que rarement un débat, le débat se porte plus sur les solutions, souvent difficiles à trouver tant le défi pour notre société est immense. Ce défi est encore plus colossal quand on tente de l'affronter seul. C'est pourquoi les participants sont de plus en plus nombreux à vouloir s'investir et s'engager pour contribuer à leur niveau pour un avenir meilleur. Ce qui manque souvent est un cadre (collectif) dans lequel canaliser sa motivation.

**Selon vous, quelles seraient les actions concrètes que devrait mettre en place la Ville de Mérignac pour accélérer les changements de comportement individuels ?**

La transition écologique est une mission complètement transverse qui nécessite des synergies entre les différents acteurs qui composent la société. Ainsi, la Ville de Mérignac peut multiplier son impact en s'associant à ses habitants. Je proposerais donc d'organiser une Convention Citoyenne, comme cela a été fait au niveau national et sur la ville de Bordeaux. La Ville de Mérignac fait déjà beaucoup de choses dans le cadre de sa politique de transition écologique via de nouveaux aménagements, des aides aux habitants et entreprises, de la formation et de la collaboration avec des associations locales. Mais un des défis reste l'adoption de ces mesures par la population. Selon moi, cette démarche permettra à la fois de voir émerger des solutions encore plus pertinentes pour chaque habitant et d'engager beaucoup plus de monde dans la transition, démultipliant le succès des politiques de la ville. Enfin, la Ville de Mérignac doit continuer à faire un maximum d'efforts sur les sujets prioritaires, comme faire que la voiture individuelle devienne un mode de transport secondaire au profit des mobilités douces, soutenir la rénovation énergétique, faciliter une plus grande végétalisation de notre alimentation, faire reculer l'artificialisation des sols, préserver la biodiversité locale, sécuriser notre accès à l'eau et nos ressources en général...



# Mobilité

Depuis 2021, Bordeaux Métropole s'engage dans la transformation de ses infrastructures de transport en s'appuyant sur son schéma des mobilités. Avec entre autres son 3<sup>e</sup> plan vélo, son 1<sup>er</sup> plan piéton, les projets sont ambitieux et l'évolution se fait à un rythme soutenu. Vélo, covoiturage, tramway... Mérignac apporte largement sa contribution au changement.

## Des aménagements multimodaux

Trajets domicile-travail, professionnels, loisirs : la multiplicité des besoins justifie des équipements plus nombreux, mais surtout connectés entre eux. Les aménagements de la voirie sont désormais pensés en termes de multimodalité. L'extension de la ligne du tramway s'accompagne d'aménagements piétons, le nouvel itinéraire du Bus express G est longé par la piste cyclable 1 du réseau REVe (Réseau Express Vélo), les gares se dotent d'abris vélos sécurisés...

## Tramway

L'extension de la ligne A du tramway a fêté son premier anniversaire en avril 2024. Après une année de fonctionnement, le bilan est très positif. Après avoir connu un pic de fréquentation à 11 000 voyageurs, la fréquentation de la ligne s'est stabilisée autour de 7 000 voyageurs par jour en semaine, contre 6 500 initialement prévus. 60% des utilisateurs de la ligne ne se rendent pas à l'aéroport. Très fréquentée par les salariés de l'Aéroparc, les clients ou salariés du centre commercial Mérignac Soleil, la ligne facilite le report modal avec un cadencement toutes les 10 minutes. Le parking relais Caroline Aigle est en cours d'aménagement et sera livré fin 2024.

7 000 voyageurs par jour en semaine



## Bus express

Inauguré le 1<sup>er</sup> juin, le premier Bus express de la métropole relie la gare Saint-Jean à Saint-Aubin du Médoc. Bénéficiant du même système de régulation du trafic que le tramway, le bus G circule toutes les 6 à 12 minutes et traverse le territoire mérignacais au niveau du Grand Louis. Alternative au tramway pour desservir les communes périphériques, le Bus express a déjà trouvé son public. Objectif de cette nouvelle ligne : 50 000 passagers par jour, 18 000 déplacements automobiles quotidiens en moins.



## Freefloating

Lancé en février 2023 à Mérignac, le service de vélos, scooters et trottinettes en libre-service vient compléter l'offre de transport TBM. Entre 7 000 et 11 000 trajets sont comptabilisés chaque jour sur la métropole. Au démarrage, seuls 40 déplacements par jour étaient enregistrés sur la commune, contre 400 aujourd'hui. 50% des trajets enregistrés se font sur notre territoire, 45% se font entre Bordeaux et Mérignac. Après Bordeaux, Mérignac est la première utilisatrice du service avec ses 52 stations dont un tiers sont connectées au tramway ou aux bus. Une offre complémentaire qui permet de désaturer les transports en commun, pallier le manque dans des quartiers peu desservis ou à des horaires moins bien couverts.



## Vélo

Bordeaux Métropole souhaite faire passer la part modale du vélo à 30% en 2030. Avec cinq itinéraires du Réseau Express Vélo (REVe) passant sur son territoire, Mérignac prend part à l'évolution des transports. Répondant à des normes très précises (largeur, signalétique), ces lignes rapides et sécurisées facilitent l'accès aux usagers. La ligne 1 qui relie Saint-Aubin à Bordeaux-Gare Saint-Jean traverse le territoire sur près de 1.2km, longeant le tracé du Bus express G. Livrée en 2024, elle fait partie des premiers kilomètres sur les 272 que comptera le REVe une fois achevé. Les 14 itinéraires prévus sur la métropole relieront les aménagements cyclables de chaque commune entre eux. Si seulement 7.5km sont officiellement déclarés comme en service à l'été 2024 (dont une partie à Mérignac), en réalité la plupart des pistes ou bandes cyclables sont déjà en service : il leur manque encore la signalétique ou une mise aux normes spécifique pour être déclarées REVe. 80% des aménagements du réseau sont d'ores et déjà planifiés, avec en plus de la partie cyclable à proprement parler, des accès piétons étudiés et la végétalisation des itinéraires.

part modale du vélo à  
30% en 2030



2024 > 7,2 km >> 2026 > 100 km  
de pistes réalisées sur l'ensemble du réseau REVe

A l'échelle de la commune, les kilomètres cyclables sont en nette progression. Sur les 330 km de voirie, 78% sont classés en zone 30km/h : ce qui représente tous les cœurs de quartier, sauf en extra-rocade. Mettre photo de piste cyclable lambda, de cyclistes...

19 km en 2014  
41 km en 2019  
52 km en 2024

de pistes cyclables en voie propre



Depuis le début du mandat

- +5% de bandes cyclables
- +16% pistes cyclables
- +30% voies vertes

Pour favoriser la multimodalité et sécuriser le stationnement vélo, la Ville a multiplié les abris : deux ont été installés au Burck et place Charles de Gaulle par Bordeaux Métropole, deux sont accessibles aux abords des gares de Caudéran et Arlac.



### Les associations prennent le relais

Partenaires de la Ville, les associations Vélo Cité et Léon à vélo participent à la dynamique cycliste du territoire, notamment en accompagnant les salariés avec une quinzaine d'interventions en entreprise dans l'année, des sensibilisations à la sécurité et à l'entretien du matériel. Quatre réunions annuelles associations/Ville permettent aussi de faire remonter les besoins des usagers en aménagements cyclables. Léon à vélo, c'est aussi 14 adultes formés par la vélo-école pour apprendre à pédaler et gagner en autonomie et 912h d'ouverture au public pour apprendre à entretenir soi-même son vélo !



### L'aéroparc : un enjeu majeur

Avec deux axes majeurs pour entrer et sortir de la commune et 47 000 emplois dans la zone, l'aéroparc mérite un projet de transport bien spécifique. Au vu de la fréquentation, un séquençage des travaux s'impose, qui devrait s'achever en 2029. Couloirs de bus, voies dédiées au covoiturage et voies vertes viendront compléter les axes de circulation classiques. Au total, ce sont 15 km de voies qui mettront l'accent sur le report modal dans cette zone. Un Bus Express reliera les deux axes Nord et Sud par le boulevard techno, longé par l'itinéraire cyclable REVe 2. Cinq abris vélos sécurisés ont également été installés dans la zone. L'enjeu ? Fluidifier cet itinéraire domicile-travail très fréquenté, sécuriser le report modal des salariés, déjà satisfaisant par rapport à d'autres axes en extra-rocade.

### A pied également

Les piétons ne sont pas oubliés ! Le premier plan piéton de la métropole, relayé par Mérignac, tient compte des besoins de ceux qui choisissent la marche pour se déplacer. Certaines discontinuités piétonnes



sont revues, la signalétique adaptée et lors de chaque aménagement tramway ou bus express, les abords sont pensés en parallèle pour faciliter et sécuriser les déplacements pédestres. Ainsi, avenue du Chut, les travaux effectués offrent un espace privilégié aux piétons avec une zone végétalisée et une expérimentation : un revêtement de trottoir destiné à limiter le stockage de la chaleur. Ce béton organique teinté (non bitumeux) permet de réduire l'effet réfléchissant. Entre juin 2020 et mai 2024, les aires piétonnes ont augmenté de 21% et les zones de rencontre de 71%.

### Quand l'école s'y met aussi

Les bonnes habitudes se prennent dès le plus jeune âge... Plusieurs écoles ont déjà leur pédibus : Rosa Bonheur, Marcelin Berthelot et Anatole France. A l'initiative de parents d'élèves, soutenus par la ville, ces dispositifs permettent aux enfants d'aller à l'école à pied en petit groupe. En 2024, les établissements Anatole France et Oscar Auriac ont réfléchi à de nouvelles lignes en lien avec les services de la ville pour les aspects techniques et sécuritaires. En septembre 2024, c'est ainsi 9 lignes de pédibus et un vélobus qui sont proposées aux écoliers !



Le Savoir Rouler à Vélo continue à être enseigné avec 40 classes de cycle 2 et 18 classes de cycle 3 inscrites dans le projet pour l'année 2023-2024. La Ville s'est équipée

d'une flotte de 40 vélos enfants permettant le prêt lors des séances d'apprentissage aux élèves n'en possédant pas. Une sortie à destination d'un parc de la Ville pour les CM1-CM2 est en préparation pour le printemps 2025 : elle permettra de concrétiser les apprentissages de l'année tout en préparant à l'autonomie pour l'entrée au collège.

Enfin, le Challenge de la Mobilité inter-écoles 2024 incitant à changer ses habitudes de déplacement pour deux semaines a mobilisé le groupe scolaire Rosa Bonheur, les maternelles Marcelin Berthelot et Anatole France, soit près de 650 élèves... et leurs parents !

### Exemplarité interne

La troisième édition du Challenge de la Mobilité a réuni 50 agents qui ont effectué 360 trajets en mobilités alternatives début juin. Avec 6 540 km effectués en vélo, tramway, car ou train, c'est 1 140 kg de CO2 évités par les agents municipaux, soit le double de l'édition 2023 : des chiffres très encourageants !



2023 a vu le lancement du Forfait Mobilités Durables. Sur 1400 agents, 228 en ont fait la demande, attestant de leur intérêt pour le covoiturage ou le vélo pour se rendre au travail. Un beau démarrage !

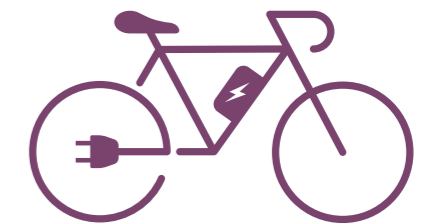
### Service de location VAE

C'est plus de 230 contrats de location de vélo à assistance électrique qui ont été signés depuis le 1er juillet 2023. Les 50 nouveaux vélos acquis début 2024 ont permis de répondre à la très forte demande et les 4 vélos cargos à destination des familles ont connu un très vif succès. De nombreux Mérignacais, conquis, ont renouvelé leur demande de location. Offre de proximité de près de 200 vélos appréciée pour ses tarifs, elle est complémentaire à l'offre location longue durée de la Métropole lancée à l'été 2023 par TBM-Cykléo.



### Aide à l'achat VAE

La Ville poursuit son soutien aux habitants souhaitant s'engager pour les mobilités douces. En février 2024, le conseil municipal a voté l'évolution des aides à l'achat de VAE en fonction des revenus et l'augmentation de l'enveloppe de 20 à 30 000€. Cette aide de 100€ à 350€ selon les revenus et le modèle du vélo a déjà été versée à 112 habitants en 5 mois.



### Etendue des expérimentations

Après plus d'un an d'usage, le bilan est positif pour deux aménagements cyclables. La priorité des vélos sur les voitures au giratoire Mendès France est une réussite : le taux de respect a augmenté et les habitants comme les associations cyclistes approuvent l'initiative qui sera généralisée à chaque nouveau giratoire dont les conditions de sécurité le permettront.

Rue Alfred de Vigny, la chaussée à voie centrale banalisée ou CVCB à voie banalisée est pérennisée, les usagers se sont approprié cet aménagement encore mal connu. Celui-ci sera renouvelé : une dizaine de projets sont à l'étude, notamment à Bourranville, lorsque la chaussée ne permet pas de doubles bandes cyclables.



### Véhicules électriques

Le Schéma Directeur pour les Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques (SDIRVE) planifie le déploiement des stations. 2 nouvelles ont vu le jour à Mérignac, quartier du Burck et stade du Jard, d'autres sont en projet au Grand Louis et près de la chapelle Sainte Bernadette. La majorité de l'offre reste privée, la Ville complétant seulement l'offre des opérateurs. A l'échelle de la métropole, MetPark va créer 1500 points de recharge, dont 50 au parking de Mérignac centre. Bordeaux est une des métropoles les mieux équipées de France.

### Se déplacer, on en parle !

Pouvoir s'arrêter pour parler mobilité, c'est la proposition de la médiathèque qui a accueilli deux événements sur le sujet. Une rencontre littéraire avec Laurent Castaignède, auteur de « La voiture électrique est-elle la solution ? » et la projection du film « La joyeuse vadrouille » sur le thème de vacances en famille et à vélo à travers la France ont rassemblé près de 70 personnes.

## 3 questions

à Max Clogenson,



adhérent et bénévole pour l'association Léon à vélo.

#### Quel est le rôle de l'association vis-à-vis des aménagements cyclables ?

Notre rôle est de donner un avis sur les projets d'aménagement qu'on nous présente, mais aussi de faire remonter les problèmes d'aménagements cyclables rencontrés par les adhérents de l'association... si possible en y apportant une solution ! Pour ça, nous rencontrons chaque trimestre lors d'une réunion les responsables techniques de Mérignac, de la Métropole et une personnalité politique de la Ville.

#### Avez-vous vu une évolution des aménagements sur le territoire mérignacais ces dernières années ?

Oui, il y a une évolution visible des aménagements mais le territoire est grand et les évolutions ne sont pas forcément égales sur l'ensemble de la ville. Le plus notable, ce sont les ponts au-dessus de la rocade : leur aménagement représente un confort cycliste très appréciable. Les aménagements de la zone aéroportuaire ont aussi permis d'augmenter le nombre de « vélotisseurs ».

#### Quelles sont les principales demandes des usagers ?

Il y en a plusieurs : l'accès au centre-ville n'est toujours pas aisé à vélo pour tous les usagers. Il y a également la demande d'avoir des pistes cyclables là où la cohabitation avec les voitures fait « peur »... Et de rendre plus compréhensibles les cheminements cyclables à l'approche des grands ensembles commerciaux comme Mérignac Soleil.



## Biodiversité et usage des sols

La ville s'est dotée en octobre 2024 d'un document stratégique et opérationnel : le schéma directeur "Continuons Mérignac Ville Verte".

Ce schéma directeur permet de définir des orientations précises en tenant compte des besoins de la population et des ressources de la collectivité. Il couvre la période 2024-2030 et les engagements financiers qu'il génère seront intégrés au plan pluriannuel d'investissement et dans l'ensemble des documents budgétaires de la collectivité.

Au travers de ce schéma directeur, la Ville entend continuer à répondre à quatre enjeux majeurs :

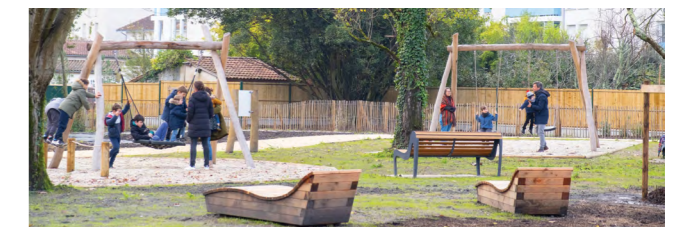
- La production d'espaces verts de proximité pour tous les Mérignacais et dans chaque quartier de la ville, à moins de 500 m de chaque habitation, où chacun peut se rendre à pied.
- La lutte contre les îlots de chaleur par la désartificialisation et la renaturation de l'espace public et privé
- La protection de la biodiversité et de la ressource en eau
- L'association de la population à la réalisation de la ville verte

#### Plus d'espaces verts...

Le second semestre 2023 a vu l'ouverture de deux nouveaux parcs. Avenue du Truc, rue des millepertuis, une surface boisée de 1.5ha en zone humide assure désormais la liaison entre Capeyron et le centre-ville dans le prolongement de l'allée Sampieri, favorisant un déplacement doux entre ces deux quartiers jusqu'alors mal reliés. Des aménagements comme des tables de pique-nique ont été ajoutés pour en favoriser l'appropriation.

Inauguré en décembre, le parc des Lavandières est le fruit d'une concertation avec les habitants : conseil de quartier, élèves des écoles voisines, seniors... tous ont pu donner leur vision de cet espace qui offre un demi-hectare d'espace vert dans un secteur jusqu'ici

peu végétalisé. La pierre déjà présente sur le site a été réutilisée pour les aménagements tandis que l'ancien puits a été mis à profit pour l'arrosage. 20% de la surface du parc n'est pas accessible au public afin d'éviter piétinement et taille des végétaux. Ces 5 000m<sup>2</sup> situés rue Maubec et soustraits à l'urbanisation ont fait l'objet d'un mécénat citoyen en 2022 (financement des habitants en échange de contreparties comme des



ateliers nature) et sont désormais très investis par les différents publics, notamment à la fin de la journée scolaire ou par les employés du quartier pendant la pause repas. Automne 2024, la rue Maubec bénéficiera d'une requalification complète pour conforter un cheminement doux autour de la poste et du groupe scolaire.

La fin de l'année 2024 devrait également voir la finalisation du jardin situé à l'arrière de la Maison des habitants de la Glacière.



### ... bien protégés

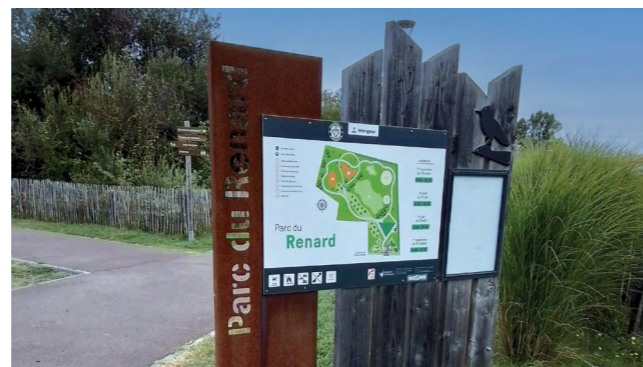
Mérignac a la chance de compter sur son territoire des sites sélectionnés par deux programmes européens de protection de la biodiversité pilotés par Bordeaux Métropole. Un concerne la diminution des pollutions lumineuses (prévision de la modification de l'éclairage public nocturne sur une dizaine de sites), un autre vise à conforter des zones naturelles de ressourcement pour l'homme. Cette démarche permet, par ricochet, de favoriser la biodiversité. Une expérimentation est prévue au bois du Burck avec, entre autres, la mesure de l'environnement sonore.



### Plantation d'arbres

De 2020 à 2023, près de 65 000 sujets ont été plantés (arbres, arbustes et jeunes plants). Les deux dernières années ont été consacrées à renforcer les plantations dans les parcs et espaces verts existants, surveiller et conforter l'état des plantations fragilisées par la sécheresse. La renaturation des espaces se fait selon une programmation pluriannuelle. La place Jolibois à Arlac et le lotissement des Ergots aux Eyquems entre autres en ont bénéficié. Dans ce dernier, une parcelle acquise au lotissement a permis la création d'un jardin.

Au parc du Renard, l'extension côté Est progresse : la clôture est installée autour des 3 500m<sup>2</sup> de l'extension, l'inventaire faune et flore obligatoire est en cours. Avec ses arbres fruitiers, sa gestion différenciée, ses aménagements légers qui laissent place à la nature spontanée, le parc du Renard est un exemple en matière de gestion moderne des espaces verts.



Avec une quinzaine de parcs et jardins dont 8 sont éco-labellisés, le territoire offre de nombreuses zones de détente et de fraîcheur. Les parcs font d'ailleurs l'objet d'une ouverture plus ample lors de l'activation du plan canicule.

### Parcours des arbres remarquables

Recensés lors de la 11<sup>e</sup> modification du Plan Local d'Urbanisme, les arbres remarquables ont désormais leur balade ! Testés en amont par des associations de randonneurs ou de cyclistes, les trois itinéraires permettent depuis mai d'aller à la rencontre des sujets les plus majestueux ou les plus rares, à pied ou à vélo, dans les quartiers d'Arlac-le Burck, Centre ville-Capeyron et autour de Bourran. Ce sont près de 70 arbres qui sont ainsi valorisés pour les promeneurs.



### S'alimenter en circuit court

Les travaux de la ferme urbaine visant à alimenter en légumes et aromates les crèches de la Ville ont démarré. Hiver 2023-2024, le forage a été réalisé, haies et clôtures sont venues délimiter l'espace. La signature du bail rural en mars 2024 est venue formaliser l'engagement, tandis que le travail du sol a pu débuter en avril. Les premières



plantations sont prévues pour l'hiver 2024-2025. Elles ont été pensées par le maraîcher en collaboration avec le personnel de restauration de la Petite Enfance : la production correspondra ainsi aux besoins des enfants et aux compétences techniques des cuisiniers.



### Maison de la Nature

La Ville a préempté le bâtiment pour en faire un lieu de sensibilisation à l'environnement, à destination du tout public mais aussi des scolaires. Le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment et la scénographie intérieure est en cours de lancement suite à des études techniques. La Maison de la Nature sera le lieu d'inspiration, de sensibilisation et de passage à l'action pour tous les âges. Elle héberge déjà l'association Léon à vélo en mettant à sa disposition un local de 240m<sup>2</sup>.

### Le cimetière au naturel

Engagée dans une démarche zéro phyto depuis 2022 conformément à la réglementation, l'équipe s'est dotée de matériel pour pouvoir adapter ses pratiques. Une étude a été réalisée pour aménager une partie des espaces ainsi que choisir les plantes les plus adaptées. Avec l'extension prévue, les cendres issues de la crémation seront dispersées dans un espace paysagé. Ce retour au naturel se révèle bénéfique pour la flore mais aussi pour la faune. Des papillons sont régulièrement observés par l'équipe, plus nombreux qu'auparavant, notamment les citrins.





### les infrastructures de la base aérienne passent au vert

La BA 106 située à Beutre a accueilli 24 élèves du groupe scolaire voisin Oscar Auriac. Personnel militaire et enfants ont planté ensemble 50 cerisiers, châtaigniers et grenadiers, utiles à la bonne pollinisation des abeilles. 10 moutons ont également rejoint la base pour un projet d'éco-pâturage.

### Budgets participatifs

Après un vote en faveur de nichoirs à hirondelles en 2021, le Budget Participatif 2023 a vu la victoire d'un projet de nichoirs à mésanges. Six ateliers gratuits ont été proposés des habitants par l'association la Huppe Verte. L'occasion d'assembler et vernir son nichoir, mais aussi de repartir avec de précieux conseils pour l'accrocher et l'entretenir. Près de 50 personnes se sont ainsi engagées pour la protection des mésanges. Grâce aux votes des citoyens pour le Budget Participatif Métropolitain « Plantons 1 million d'arbres » en 2021, l'association Cybèle gère aujourd'hui une parcelle de 2000m<sup>2</sup> avenue de l'Alouette et y réalise un jardin-forêt sur une période de 5 ans. Les bénévoles ont planté une haie de sorbiers et d'aubépines ainsi qu'un alignement de petits fruitiers, et ont réalisé une première spirale aromatique. Un inventaire d'état initial de la flore et de la faune diurne/nocturne est en cours.



### Sciences participatives

Depuis mai, la Ville s'est dotée de tunnels à hérisson pour permettre aux habitants d'observer ces mammifères amis du jardinier. Le principe ? Un tunnel garni de croquettes incite le hérisson à entrer pour manger. En passant dans une zone recouverte de charbon, il dépose ses empreintes. Celles-ci sont prises en photo par l'utilisateur qui fait remonter son observation sur le site internet dédié à la Mission Hérisson. A ce jour, plus d'une cinquantaine de Mérignacais ont emprunté un tunnel pour participer à l'expérience, et la plupart déclare avoir recueilli des empreintes. Une bonne nouvelle pour la santé de cette espèce parapluie, c'est-à-dire dont le territoire est assez étendu pour assurer la protection d'autres espèces.



### Une ferme plus accessible

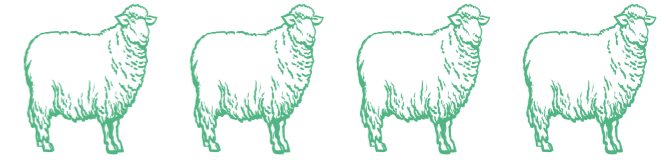
La ferme de découverte de Bellevue ouvre désormais ses portes au public une fois par mois, le mercredi après-midi. L'occasion pour les familles de s'informer sur l'éco-pâturage, de découvrir les animaux présents grâce aux nouveaux panneaux pédagogiques réalisés par l'imprimerie municipale mais aussi de participer à de nombreux ateliers. Au cours de l'année scolaire 2023-2024, près de 1000 personnes ont bénéficié de ces ouvertures au public. En ajoutant les groupes, la ferme a accueilli 4500 visiteurs.

### Quand les associations prennent le relais

En mai, une visite du parc du Luchey a permis à l'association Cybèle d'initier les habitants aux bienfaits des arbres comestibles pour les insectes et les oiseaux autant que pour l'Homme ! Organisées au cours de l'été, 4 autres balades en soirée ont fait découvrir aux visiteurs de Bourran et du Vivier la faune nocturne qui vit dans ces parcs.



L'association La Huppe Verte a également proposé différentes animations autour des papillons, des insectes ou des amphibiens sur le territoire mérignacais.

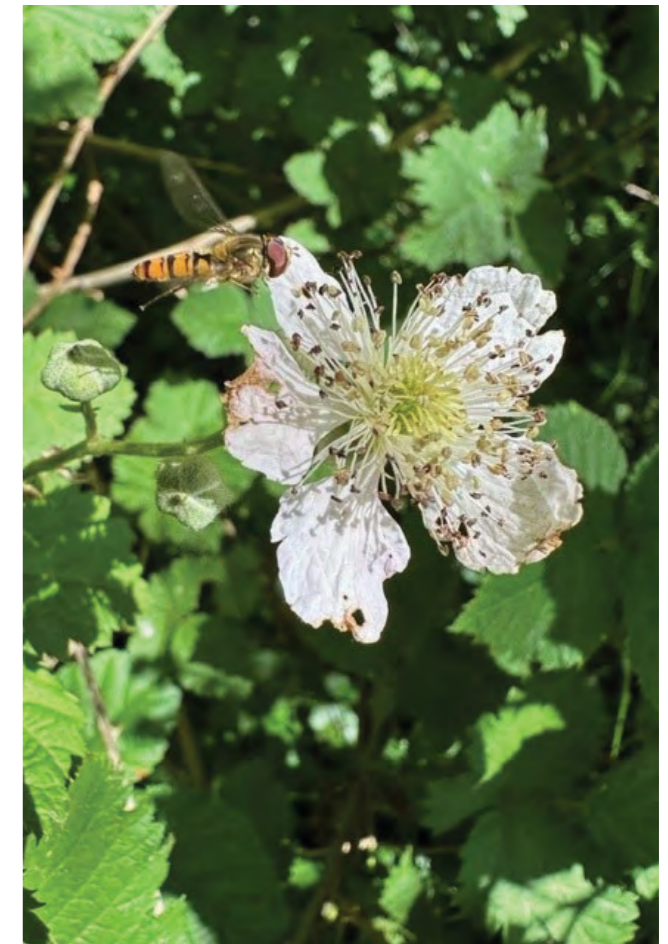


### Des moutons au parc

Été 2023, cinq moutons de race landaise ont pris leurs quartiers à Bourran en partenariat avec le Conservatoire des races d'Aquitaine. Une action symbolique aux vertus pédagogiques qui permet de sensibiliser les visiteurs au respect de la biodiversité et des animaux mais aussi aux alternatives à la tonte mécanique.

### Quand l'école s'y met aussi

Le périscolaire de l'école Edouard Herriot a programmé des temps d'animation sur les feux de forêts et les risques pour la biodiversité. Au total, ce sont 45 enfants qui ont été sensibilisés à la protection des milieux forestiers.



### Jardins partagés

De nouveaux jardins collectifs ont fleuri en 2024 : 4 sites ont vu le jour sous la supervision de la Scop Saluterre dans les écoles Arnaud Lafon, Rosa Bonheur, Ferdinand Buisson et Joséphine Baker. Ces projets ont été l'occasion d'un travail commun entre scolaire et périscolaire. Les enfants ont été accompagnés pour réfléchir à la notion de jardin, les besoins et la réalisation. Saluterre a également mené des ateliers auprès d'autres structures : au Burck, au sein des résidences Technowest Logement Jeunes pour imaginer 2 nouveaux projets ainsi qu'à Beaudésert pour la plantation d'un verger d'une dizaine d'arbres.



## 3 questions

à Alizée Angelini,

participante au concours des jardins et balcons fleuris.



### Pouvez-vous nous présenter votre jardin ?

C'est une petite parcelle de 400m<sup>2</sup> dans le quartier Psychotte. Elle est protégée par de grands arbres du terrain voisin. Il y a un grand nombre d'essences, de plantes ayant des floraisons à des périodes différentes. Il y a des pommiers, des aromates, des espèces favorables aux pollinisateurs comme les bleuets... J'ai privilégié les plantes locales. Avant mon arrivée, le jardin était déjà bien entretenu : j'ai conservé l'existant, mais enlevé les plantes exotiques envahissantes ou les guirlandes électriques, sources de pollution lumineuse pour les insectes nocturnes.

### Qu'implique une gestion du jardin telle que la vôtre ?

Je taille les arbres lorsque c'est vraiment nécessaire, j'arrose uniquement lorsque c'est indispensable. Parfois, il faut accepter d'avoir une pelouse un peu sèche quand il n'a pas plu... Un tel jardin demande à réfléchir à ce que l'on plante, où on le plante... Je privilégie les vivaces. Je n'ai pas l'impression d'y consacrer beaucoup de temps. Je préfère laisser faire la nature et limiter mon intervention. En revanche, on voit les bénéfices de toutes ces petites actions : les tournesols géants ont permis l'arrivée d'un couple de chardonnerets en migration, on voit souvent un hérisson...

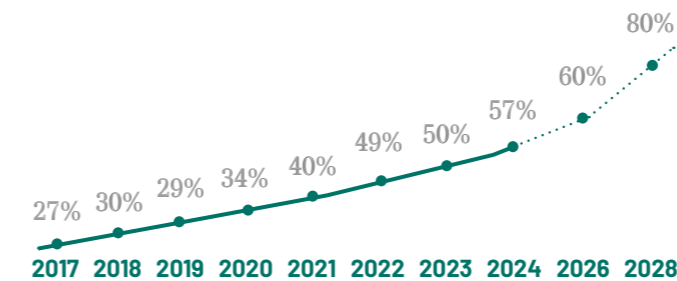
### Avez-vous toujours eu une approche respectueuse de l'environnement au jardin ? Voyez-vous une évolution des pratiques ?

J'ai toujours été sensible à l'environnement depuis toute petite, une sensibilité renforcée en ayant eu un enfant. Mon jardin permet de l'éduquer à l'environnement : je lui montre les phasmes qui y vivent, on cherche le nom des papillons observés... J'ai l'impression que depuis quelques années, on parle davantage de biodiversité, de bonnes pratiques de jardinage. Il faudrait une prise de conscience plus rapide, des jardiniers mieux informés, même si ça vient doucement.

# Gestion des ressources

### Une cuisine centrale labellisée

Avec ses 23 000 repas livrés chaque jour, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique est un acteur incontournable du territoire sur les questions d'alimentation. Pour la dixième année consécutive, la cuisine centrale est labellisée « établissement bio engagé, niveau 2 », impliquant que 35% des produits servis sont issus de l'agriculture biologique. Alors que la loi Egalim fixe à 20% la part de produits bio en restauration collective, le SIVU revendique :



Le label Ecocert en cuisine niveau 2 a également été renouvelé : il récompense les établissements engagés à hauteur de 40% de produits bio, mais aussi une gestion écologique de l'eau, de l'énergie, des déchets et produits d'entretien. Il valorise également le savoir-faire en exigeant que 50% des produits servis soient cuisinés à partir de produits bruts ou peu transformés.

Enfin, les engagements de la cuisine centrale ont été récompensés par la première édition des trophées Fairtile Max Havelaar. Avec 13% de produits équitables issus de l'agriculture biologique, le SIVU détient le meilleur taux des cuisines centrales de France ! Le prix du jury a mis l'accent sur la commande publique qui encourage la juste rémunération des agriculteurs. Ainsi, les fruits sont commandés au kilo et non plus à la pièce, allégeant ainsi les contraintes de calibre contraignantes pour les producteurs.



100% viande porc



98% viande bœuf



38% fruits légumes

sont issus du commerce équitable Nord-Nord ou Nord-Sud.

## Vers la réduction du plastique

La loi Egalim prévoit qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2025, les contenants plastique pour cuire, réchauffer ou servir seront interdits. Dès 2022, le SIVU a mené des expérimentations avec des bacs inox et poursuit sa transition vers la réduction des déchets. De la production à la livraison, ce changement implique un investissement de 25 à 35 millions d'euros, avec aménagement des installations permettant le nouveau conditionnement, le lavage, renouvellement de la flotte de véhicules pouvant transporter des charges plus lourdes... Actuellement, 10 à 14 000 barquettes en cellulose sortent quotidiennement de la chaîne de



production. En 2025, le SIVU mettra en service des bacs inox, dans un premier temps pour les restaurants seniors et du personnel, soit 20% de son activité. 65 000 bacs et couvercles vont être achetés. Une attention particulière a été accordée à la provenance : le matériel est allemand et devrait durer 10 ans. Cet investissement de 1 800 000 € est à mettre en perspective avec les 800 000 € que coûtent chaque année les barquettes jetables.



Parallèlement à ce projet, des efforts sont faits pour réduire au maximum les déchets. Les pique-niques des enfants sont désormais 100% vrac. Une réflexion est également en cours pour limiter l'usage des consommables : serviettes en papier, essuie-mains jetables...

## Moins de protéines animales dans l'assiette

Parce qu'une alimentation décarbonée passe inévitablement par la réduction de la consommation de viande, les efforts sur ce sujet se poursuivent. Les restaurants scolaires servent, conformément à la loi, un repas végétarien par semaine, et vont même plus loin dans la démarche : il n'est pas rare de compter deux repas végétariens sur cinq jours. Lors de la fête de la Nature et des Jardins, les 80 repas proposés aux exposants et organisateurs ne comportaient pas de viande, et le service Culture a également inscrit cette volonté de systématiser la démarche pour ses nombreux événements dans son plan d'action à moyen terme. La sensibilisation des habitants s'accroîtra à partir de l'automne : l'équipe d'animation de la Transition écologique intégrera dans ses propositions d'écogestes « je teste un jour végétarien par semaine ».

## Frigos partagés

Installés progressivement depuis 2019, les 6 frigos partagés de la commune ont trouvé leur public. Un nouveau a été installé au Burck afin de doubler la capacité des denrées disponibles dans ce quartier. Fin 2024, une rencontre est prévue avec les maisons de quartier de Beaudésert, Beutre, Chemin-Long et Arlac pour implanter 4 nouveaux frigos dans ces quartiers.

## Tri des biodéchets : tous concernés

Conformément à la réglementation, le tri des biodéchets se fera dans les crèches et les restaurants seniors à partir de septembre 2024. En 2023, ce sont 65 tonnes de restes alimentaires qui ont été collectées et revalorisées par les Détritivores.

Avec l'obligation de tri depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la Ville a souhaité répondre aux sollicitations des habitants en complétant l'offre de Bordeaux Métropole avec deux distributions de composteurs sur son territoire (en mars et en mai au parc du Vivier). Au total, ce sont 795 composteurs délivrés aux habitants entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juillet. Parmi eux, 177 ont même été livrés à domicile par le nouveau service proposé par Bordeaux Métropole.



depuis 2012,  
5092



composteurs  
distribués aux habitants

## Des repas bio en circuit court

Un travail d'harmonisation des repas pour les crèches municipales est en cours : en prévoyant des repas similaires, elles pourront bénéficier de commandes groupées et garantir à tous les enfants inscrits une alimentation identique. Un travail effectué en parallèle du projet de ferme urbaine : le maraîcher et le personnel de restauration des crèches se sont rencontrés afin d'échanger sur les repas des enfants. Légumes à produire, recettes à créer... bientôt pour les 0-3 ans : des menus bio en circuit court et cuisinés sur place !



## Quand les associations prennent le relais

Le collectif Je nettoie ma ville, soutenu par l'association Arts et Loisirs d'Arlac, a organisé une dizaine de sorties ramassage de déchets en 2023. Avec une moyenne de 20kg de déchets par sortie, le collectif confirme son engagement sur le territoire et la nécessité de poursuivre la sensibilisation des habitants. Des ateliers ont entre autres été menés à Arlac, Yser ou Saint-Augustin. Invité à une de ces actions, le Rotary Club a également participé à une opération ramassage.



## Exemplarité interne

Une étude sur les déchets municipaux est en cours depuis le printemps 2024 : elle porte sur un diagnostic et un plan d'actions pour la prévention des déchets, l'optimisation de leur gestion et la systématisation de l'application des décrets multifix. Les ateliers municipaux bénéficient désormais d'un système de tri spécifique des déchets dangereux, les agents ont été sensibilisés lors d'une matinée dédiée. L'enquête interne sur les dotations en bacs de collecte a commencé en mai : elle vise à recenser les besoins de chaque site municipal pour mieux dimensionner les équipements. Cette rationalisation de la dotation devrait également permettre des économies.

L'imprimerie municipale s'est vu renouveler son label Imprim' vert. Il récompense les sites d'impression respectant 5 critères : la non-utilisation de certains produits classés CMR (cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction), le bon stockage et l'élimination conforme des produits dangereux, le suivi des consommations énergétiques du site et la sensibilisation environnementale du personnel et des usagers. Le site utilise du papier issu de forêts gérées durablement, les chutes sont revalorisées en blocs-notes pour les bureaux ou données aux périscolaires pour les dessins des enfants. Les produits chimiques sont vérifiés et changés pour de plus vertueux si possible afin de réduire au maximum l'impact sur les agents et l'environnement. Ainsi, les encres sont végétales et l'additif utilisé sur la le matériel d'impression pour gros volumes est composé d'alcool de betterave.



## La charte achats responsables

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable concernant ses achats au travers de considérations sociales, environnementales et économiques, Mérignac renforce sa démarche avec la création d'une charte d'achats responsables rédigée en concertation avec les acheteurs, adoptée en avril 2024 par le Conseil Municipal. L'achat public représentait 43 millions d'euros en 2022, soit 33% du budget de la Ville. Avec ce document, elle anticipe l'obligation d'août 2026 au titre de la loi Climat et Résilience d'intégrer le

développement durable dans tous les marchés publics. Ce que dit la loi :

- 30% des marchés comprennent au moins une disposition sociale
- 100% des marchés comprennent au moins une dimension environnementale
- Prise en compte du coût global et du cycle de vie des produits et services dans les critères de jugement des offres



## Essai réussi pour le sport

En juin, le service des Sports s'est doté d'un plan pour une gestion écoresponsable des sites sportifs et de ses manifestations. 10 supports de tri ont été achetés pour l'événementiel, ainsi qu'un bac de récupération du verre. Des filtres plus fins seront installés afin de retenir les granulés de remplissage des terrains et éviter leur fuite dans les eaux pluviales. Ces mêmes granulés, issus de pneumatiques, seront remplacés à terme par des matières biosourcées : liège ou résidus de maïs. Les produits habituels pour nettoyer la résine utilisée en handball ou la magnésie en gymnastique ont été testés avec une nouvelle déclinaison à base de bactéries et d'algues : les résultats sont satisfaisants et l'utilisation va être étendue. Les peintures de traçage utilisées sur les terrains ont fait l'objet d'un test avec une référence à base d'algues. Concluant également, ce premier essai sera poursuivi sur plusieurs mois. Objectif pour 2026 : la labellisation Pelouse Sportive Ecologique.



## Quand l'école s'y met aussi

Les accueils de loisirs ne se contentent pas de proposer des activités récréatives aux enfants, ils contribuent également à l'éducation des futurs citoyens. Cette année, une trentaine d'enfants de l'école élémentaire Anatole France a fait le choix de créer son Monsieur Carnaval uniquement avec des matériaux de récupération, tandis qu'à l'école Herriot, les enfants du périscolaire de 3 à 11 ans ont été sensibilisés à la protection des ressources par le biais de jeux, d'affichage et d'une opération ramassage de déchets dans la cour.

## Numérique responsable

En mars 2023 s'est tenue la seconde édition du mois du numérique responsable. Cette nouvelle opération, cette fois-ci à destination des habitants en plus des agents, a connu un franc succès sur le territoire. Deux fresques du numérique ont été organisées, une sensibilisation sous forme de quiz pour le personnel et surtout, une grande collecte d'objets électriques ou électroniques. Ecrans, téléphones, imprimantes, bouilloires, cafetières... ce sont près de 28 tonnes d'équipements collectés sur la Métropole, soit 15 000 objets ! Mérignac a largement apporté sa contribution avec 3027 kg d'objets collectés par la Maison des Associations afin de les recycler ou les réemployer avec l'entreprise Ecomicro.



## La Culture vers le zéro déchet

La médiathèque s'est emparée du sujet « déchets » grâce à diverses propositions. L'exposition photo de Michel Ekeba invitait à réfléchir sur l'extraction minière, le dépôt sauvage de déchets informatiques et la consommation numérique occidentale, tandis que l'atelier Furoshiki se proposait d'apprendre à ses 16 participants comment emballer ses cadeaux dans un tissu réutilisable. Le service Culture a produit un plan d'actions en faveur de la transition écologique avec des ambitions à court, moyen et long terme. Le recours à la vaisselle réutilisable, le tri des biodéchets lors des manifestations ou la réutilisation des supports de communication en font partie. La médiathèque a de son côté entamé un travail de réflexion vers une bibliothèque plus verte. Des tests ont été menés pour équiper les livres avec de nouvelles couvertures. Une enquête a été réalisée auprès des usagers pour connaître leurs attentes : ils se déclarent favorables à la



limitation de l'usage du plastique pour couvrir les livres et envisagent unanimement de continuer à emprunter des ouvrages s'ils n'étaient plus couverts. La structure recycle déjà ses ouvrages sortis de collection auprès du Livre vert, entreprise de réinsertion locale et valorise ses nombreux déchets papier avec Elise Atlantique.







# Eau

Depuis plus de 20 ans, la Ville a engagé des démarches en faveur d'une maîtrise de la consommation d'eau. Cette ambition, inscrite dans le cadre de l'Agenda 21, a été un exemple de mise en œuvre d'une politique environnementale volontariste à une époque où la problématique des ressources n'était pas un sujet aussi majeur. La technique a beaucoup évolué : télérelève pour déterminer les fuites, télégestion pour un arrosage optimisé, sélection de nouvelles espèces vivaces pour le fleurissement, arrêt des traitements phytosanitaires... Cette démarche s'est accompagnée de la formation des agents en faveur de pratiques plus vertueuses. Dans le même temps, les représentations des habitants ont changé : l'usager accepte, voire réclame désormais une limitation des arrosages et de nouvelles pratiques de la part des services techniques.

Ces facteurs conjugués ont permis à Mérignac de franchir des paliers dans la mise en œuvre de la politique d'économie et de maîtrise de l'eau et d'obtenir des résultats significatifs.



## Arrosage des espaces verts et plantations

2 cuves de 40m<sup>3</sup> et 4m<sup>3</sup> sont installées au centre espaces verts. Une autre existe à Mérignac centre pour arroser la place et l'avenue de l'Yser. Le centre espaces verts et le centre propreté participent actuellement à l'expérimentation de la SABOM concernant la valorisation des eaux pluviales pour des usages ne nécessitant pas d'eau potable.

Des travaux de modernisation des systèmes d'arrosage des espaces verts publics sont prévus fin 2024 et en 2025 avec l'installation, sur 12 espaces verts, d'un système d'optimisation de l'arrosage automatique avec pluviomètres, anémomètres, sondes. La cible est d'économiser 5000 m<sup>3</sup>/an.

En parallèle, le paillage des massifs est devenu systématique et le centre horticole fournit autant que possible des espèces végétales adaptées aux usages, aux sols et peu consommatrices d'eau. Les sécheresses des dernières années et les arrêtés d'interdictions d'arroser qui peuvent en découler incitent à faire évoluer les pratiques.

Enfin, la Ville participe à un consortium d'acteurs piloté

par la Régie de l'eau Bordeaux Métropole avec des financements de l'Agence de l'eau Adour-Garonne afin de mettre en œuvre un plan d'action ambitieux d'ici à 2027. Dans ce cadre, la Direction des sports a lancé en 2024 un audit global du système d'arrosage des terrains et espaces verts des 6 sites sportifs de Mérignac. Elle ambitionne 6000m<sup>3</sup> d'économies grâce à la réalisation de travaux en 2025/2026 pour moderniser les systèmes d'arrosage, avec notamment la mise en place d'un dispositif de pilotage centralisé pour le fontainier des sites sportifs.



## Télérelève et télégestion

Depuis 2014, l'Eau de Bordeaux Métropole a mis en place la télérelève sur les compteurs d'eau de la Ville dont le diamètre est supérieur à 20 mm, pour les espaces verts et les bâtiments. Elle permet de surveiller les consommations à J+3 ou J+5 et d'être plus réactif en cas de fuite. Une réflexion est en cours pour équiper l'intégralité des compteurs espaces verts et terrains de sports. Si le test s'avérait concluant, l'expérimentation serait étendue à tous les bâtiments.

La télégestion de l'arrosage consiste en sa programmation centralisée sur l'ensemble du territoire. Ce système, complété par des pluviomètres et des anémomètres, autorise la modification instantanée de la programmation d'arrosage en fonction des conditions climatiques et permet le décalage du programme d'arrosage et l'arrêt immédiat en cas de détection de pluie. Ce système est déjà en service sur le secteur Charles-de-Gaulle-Yser et près des écoles Jean Jaurès. Il est en cours de déploiement aux abords du tramway. Le déploiement de la télégestion sur le territoire sera généralisé en 2024-2025, il est estimé à 140 000€.

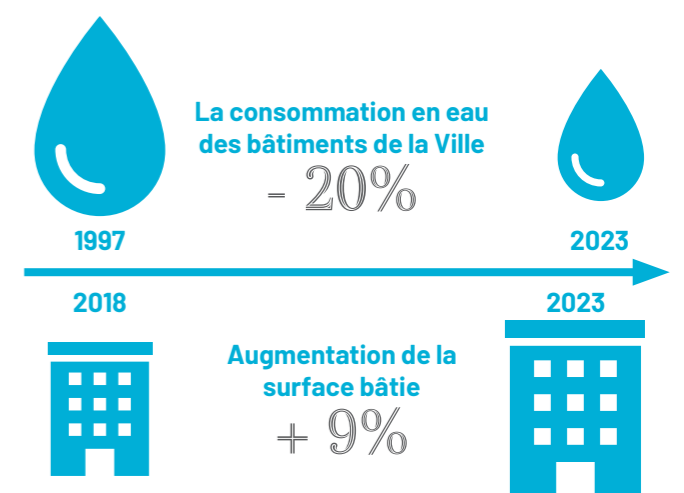
## Des investissements pour le bâtiment

Pour chaque bâtiment neuf, les systèmes hydro-économiques sont généralisés : chasses d'eau double débit, mousseurs aux robinets, temporisation systématique... Les espaces verts autour de la construction livrée sont conçus de façon à être économes en eau.



A l'avenir, pour une meilleure détection des fuites, la télérelève sera mise en place pour les compteurs dont les tuyaux ont un diamètre intérieur inférieur à 15mm. La réalisation d'un audit sur l'eau permettra de déterminer les actions et investissements nécessaires pour réduire les consommations. Pour les bâtiments neufs, il est étudié la possibilité d'alimenter les sanitaires par les eaux pluviales grâce à l'installation de cuves de récupération : un blocage réglementaire sera néanmoins à lever. Enfin, la suppression des compteurs inutilisés permettra de réaliser des économies autant que de limiter le risque de fuites.

En 26 ans, alors que le nombre de compteurs a augmenté de 37%, la consommation globale en eau a diminué de 41% (dont -20% pour les bâtiments ou assimilés et -66% pour les espaces verts gérés par Bordeaux Métropole). Ceci démontre l'efficacité des actions de sobriété en eau engagées par la collectivité et la conception de nouveaux bâtiments et espaces verts économes en eau. Les actions de sobriété en eau ont permis de maintenir une dépense constante (+1% d'augmentation seulement entre 1997 et 2023).





### Un soutien aux habitants

La Ville a reconduit sa politique d'aide à l'achat de récupérateurs d'eau. Depuis 2022, ce sont plus de 120 habitants qui ont reçu cette aide de 50€ pour s'équiper d'un dispositif de collecte des eaux de pluie.

Entre 2013 et 2016, 6000 kits économiseurs d'eau ont été distribués aux Mérignacais. L'économie a été estimée à 10% par foyer, soit environ 60 000 m<sup>3</sup>. L'opération va être renouvelée dans le cadre de la sensibilisation en porte-à-porte à partir de 2025 sur 3 ans pour couvrir 6000 nouveaux foyers.

## 3 questions

à Mathis PÉAN,

Coordinateur antenne Gironde de l'association Water Family.

### Pouvez-vous nous présenter l'association ?

L'association Water Family - Du Flocon à la Vague est reconnue d'intérêt général. Elle agit pour la préservation de l'eau, de notre santé et de l'ensemble du vivant grâce à l'éducation et à la formation à l'écologie scientifique. Depuis 2009, nous développons des programmes pédagogiques avec une approche d'éducation positive et une valorisation des bonnes pratiques à destination des scolaires, du grand public, des entreprises, des associations, des organisateurs d'événements etc. En 2023, nous avons sensibilisé à l'échelle nationale 40 000 élèves et 1000 professionnels.

### Quelles ont été vos interventions sur le territoire mérignacais entre juillet 2023 et juillet 2024 ?

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, l'antenne Gironde de la Water Family a sensibilisé plus de 150 élèves mérignacais aux enjeux de la préservation de l'eau. Nous sommes intervenus dans les écoles du Parc, Édouard Herriot et Joséphine Baker sur le programme pédagogique « Pédag'Eau ». Ce dispositif co-construit avec la Régie de l'Eau de Bordeaux Métropole permet de poser un regard à 360° sur la ressource en eau avec pour objectif de comprendre son origine, son parcours jusqu'au robinet et l'importance de la préserver sur notre territoire métropolitain.

### Quel est le bilan de ces animations ?

Ces sensibilisations et formations aux enjeux de l'eau répondent à un réel besoin de la part de la communauté éducative. Les enseignants manquent parfois de temps et surtout d'outils pour éduquer sur ces sujets qui sont au programme de l'Éducation Nationale. Chaque année, la Water Family reçoit de plus en plus de demandes d'interventions de la part des écoles et des entreprises. Nous remarquons une réelle envie de toutes et tous de mieux comprendre le fonctionnement de la gestion de la ressource en eau. Il existe une méconnaissance générale de la population. Être capable de vulgariser ces savoirs-là pour les transmettre au plus grand nombre, c'est poser la première pierre d'un changement de comportements !



## Ils accompagnent les ambitions de la Ville

ADIL - ADEME - Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Agence Régionale de la Biodiversité - Agence Scarabée - Agents municipaux - AIRAQ - AMOS - AMAP - Arcagée - AREMACS - ATIS - Au ras du sol - Axanis - Bordeaux Métropole et le Pôle Territorial Ouest - Bordeaux Technowest - Bureau Information Jeunesse - Caisse d'Allocations Familiales - CCAS - Centres d'animation de la Ville - Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux - Chambre d'Agriculture de la Gironde - Chambre des Métiers et de l'Artisanat - Club des entreprises de Mérignac - Club de la Mobilité - Club des Villes cyclables - Collectif Cancan - Collectif Stop Exclusion Énergétique - Collège des Hautes Études en Développement Durable - Compagnons Bâisseurs - Comité 21 - Conseil de développement - Conseils de quartier - Conseils citoyens - Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine (CREAQ) - Cybèle - Département de la Gironde - Deux degrés - Domofrance - DREAL - Ecoles - E-graine - Enercoop - Elise Atlantique - Espace Info Energie - Espace Jeune - Feuillette - Fleur de sol - Fournisseurs d'énergie - FSL - Gironde Habitat - Groupe Chiroptère Aquitaine - Homéosapiens - Incité - Incroyables comestibles - Interbio - Jardin et écotourisme - Juniors du développement durable - La Base - La Conserverie solidaire - Les Contes Est-ce ta terre ? - La FAB - La Fabrique du changement - La ferme pédagogique - La Fresque Biodiversité - La Fresque du climat - La Huppe verte - Les jardins partagés - Le Jardin des Violettes - La Maison de l'eau - La Miellerie d'Eysines - Les Petits débrouillards - Léon à Vélo - Les agriculteurs de Sabatey - Les Nouvelles Fermes - L'échoppe deux poids des mesures - Les Détritivores - Technowest Logement Jeunes - la Médiathèque - Mésolia - MERCI - les Mérignacais - Mission Locale - Mona Lisa - Néolless - Pain et partage - Place aux jardins - Préca 33 - Région Nouvelle-Aquitaine - Relais des Solidarités - Réseaux Agendas 21 - Réseau des Solutions pour la Transition Écologique en Nouvelle-Aquitaine - Réseau des Répar'acteurs - Résidences et foyer personnes âgées - SAFER - SOLIHA - Syndicat Intercommunal à Vocation Unique - Tecsol - The Sea Cleaners - Together France - Tous aux abris ! - Université de Bordeaux (UBIC) - Vélocité - Vélogik - VRAC - Water family - Wimoov - Wikipower - Zero Waste Bordeaux - ZIRI...

Une attention particulière pour limiter l'impact environnemental du Rapport Développement Durable.  
Ce document a été écoconçu. Comment son impact environnemental a-t-il été limité ?  
En économisant de l'encre !

Concrètement, c'est :

- Réduire le nombre d'aplats de couleurs et préférer l'utilisation de trames
- Utiliser des typographies moins gourmandes en encre
- Veiller à la taille des photos, pour qu'elles conservent leur rôle d'illustration sans qu'elle n'occupent trop de place
- Convertir le profil colorimétrique des photos pour éviter la surimpression (superposition d'une trop grande quantité d'encre)



L'imprimerie de la Ville de Mérignac est par ailleurs certifiée Imprim'Vert, ce qui signifie qu'elle met en place des actions concrètes pour diminuer l'impact environnemental de son activité. Ce Rapport Développement Durable témoigne d'une logique de transition écologique intégrée dans toutes les politiques publiques mises en œuvre par l'équipe municipale et les agents de la collectivité.

**Ville de Mérignac - Direction Générale des Services / Direction de la Transition Écologique**

Hôtel de Ville

60, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

33700 Mérignac

ecologie@merignac.com - 05 56 12 87 31

**merignac.com**